



Appel à projets 2020

Mon environnement, c'est ma santé !

*Mettre en place un cadre de vie
favorable à la santé
et à l'environnement*

L'élaboration du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement (PRSE) a suscité en Grand Est un engagement d'une grande diversité d'acteurs provenant de structures issues aussi bien du monde associatif, qu'institutionnel, académique, économique ou privé, regroupées au sein de la communauté santé environnement.

- 28 partenaires se sont engagés dès 2017 lors des premières phases d'élaboration du PRSE Grand Est.
- Plus de 40 nouveaux acteurs ont rejoint la communauté depuis 2018, notamment grâce aux appels à projets avec 46 actions retenues lors des deux précédentes éditions.

Un nouvel appel à projets est lancé pour 2020
Rejoignez la communauté Santé Environnement !



Dépôt des dossiers

Jusqu'au 3 avril 2020





Quels projets ?

L'appel à projet est ouvert pour soutenir les actions qui visent à promouvoir le « savoir habiter » et un cadre de vie favorable à la santé.

Les projets sélectionnés devront s'inscrire dans une démarche régionale de promotion d'un environnement favorable à la santé, comme :

- Agir pour un habitat favorable à la santé, par exemple en réduisant les expositions liées aux produits du quotidien (produits ménagers, biocides, cosmétiques, bricolage ...).
- Agir et promouvoir les bonnes pratiques au quotidien pour diminuer les émissions de polluants dans l'environnement extérieur (qualité de l'air, qualité de l'eau, et qualité des sols).
- Sensibiliser les jeunes à la santé environnementale en milieu scolaire et étudiant.
- Favoriser les actions citoyennes pour plus de nature en ville

Qui peut répondre à cet AAP 2020 ?

Porteurs de projet

- Associations,
- Collectivités territoriales,
- Établissements et professionnels de santé, et médico-sociaux
- Établissements scolaires,
- Organismes de formation,
- Universités,
- Fédérations professionnelles,
- Les bailleurs sociaux
-

Territoires ciblés

Seront privilégiés les projets développés au sein :

- d'un quartier prioritaire de la ville,
- d'une zone rurale,
- d'un territoire soumis à des pressions environnementales avérées et/ou ayant des indicateurs sanitaires défavorables.

Le cahier des charges complet et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site internet du Plan Régional Santé Environnement de la région Grand Est : www.grand-est.prse.fr

Pour toutes questions relatives à l'appel à projets, vous pouvez contacter le comité d'animation : prse-grandest@ars.sante.fr